



Groupe Scolaire

Sainte Thérèse - Saint Gohard - N.D. de Toutes Aides

## BORDEREAU DE VERSEMENT DE TAXE D'APPRENTISSAGE

Nous vous remercions de compléter les informations ci-dessous afin de nous permettre de vous transmettre le reçu libérateur qui vous permettra de justifier de votre versement de la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage.

Nom de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise :
Siret :
Contact (prénom, nom, fonction) :
Téléphone et mail :
Montant de la masse salariale 2019 :
Montant de la taxe versée :
Mode de versement (chèque, virement) :
Date du versement :

Vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage au Lycée Sainte Thérèse :

- Par virement bancaire : FR76 1444 5004 0008 1009 0316 367
- Par chèque libellé à l'ordre de l'OGEC SAINT NAZAIRE SAINT GOHARD

Une fois votre versement reçu, nous vous transmettrons un reçu libérateur indiquant la date et le montant perçu. Veillez à bien indiquer qu'il s'agit d'un versement de taxe d'apprentissage en nous communiquant votre numéro de Siret et un contact.

Nous vous remercions par avance de votre aide précieuse et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Votre interlocuteur privilégié : Gaël BERNARD

Tél : 02.40.22.52.87

mail : [comptable@sainte-therese.fr](mailto:comptable@sainte-therese.fr)